RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-9219

Département(s) de publication : **06**
Annonce n° **25-9219**
Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SICTIAM (06)
Type de Numéro national d'indentification : SIRET
N° National d'identification : 25060187900076
Ville : Sophia-Antipolis Cedex
Code postal : 06905
Groupement de commandes : Non
Département(s) de publication : 06

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Identifiant interne de la consultation : 2025-AFFAIRE-03
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Service de la Commande Publique
Adresse mail du contact : marches@sictiam.fr
Numéro de téléphone du contact : +33 492969292

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Attestation d'assurance justifiant que le candidat est à jour de ses cotisations et que sa police contient les garanties en rapport avec l'objet du marché. L'utilisation du DC1 version avril 2019, dûment complété, remplace les documents énumérés ci-dessous : - Lettre de candidature dûment complétée. - Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat. - En cas de groupement, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement. - Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat ou chaque membre du groupement pour justifier : n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de

soumissionner obligatoires et facultatives et être en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Les candidats retrouveront plus de détails à l'article 4.2 du Règlement de la Consultation (RC).

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** L'utilisation du DC2 version novembre 2023, dûment complété remplace les documents énumérés ci-dessous : - Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures ou services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Un numéro unique d'identification permettant d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique. Les candidats retrouveront plus de détails à l'article 4.2 du Règlement de la Consultation (RC).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** L'utilisation du DC2 version novembre 2023, dûment complété remplace les documents énumérés ci-dessous : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années ; - En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ; - En matière de service, le titulaire, ou le mandataire en cas de groupement, devra fournir la preuve de sa qualification professionnelle pour réaliser les missions objets de la présente consultation ; Les candidats retrouveront plus de détails à l'article 4.2 du Règlement de la Consultation (RC).

Technique d'achat : Accord-cadre
Date et heure limite de réception des plis : 14/02/2025 à 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Les commandes seront effectuées par le SICTIAM.
Critères d'attribution : Les critères, sous-critères et leurs méthodes de notation sont indiqués aux articles 6.3 et 6.4 du Règlement de la Consultation (RC).

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : ENTRETIEN ET RÉPARATION DES VÉHICULES DU SICTIAM HORS GARANTIES ET CONTRAT D'ENTRETIEN CONCESSIONNAIRE - 2 LOTS
Code CPV principal - Descripteur principal : 50112000
Type de marché : Fournitures
Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet l'entretien et la réparation des véhicules du SICTIAM hors garanties et contrat d'entretien concessionnaire - 2 lots. La description des prestations et leurs spécifications techniques, est indiquée dans le Cahier des Clauses Particulières (CCP). Les délais d'exécution des prestations sont ceux sur lesquels le titulaire s'est engagé dans son offre. A défaut, les délais maximums indiqués au Cahier des Clauses Particulières (CCP) s'appliquent. La technique d'achat est un accord-cadre mono-attributaire mixte : - Il s'exécute principalement par l'émission de bons de commandes sur la base des prix définis dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du titulaire, et dans son catalogue (pour le lot 2). - Il peut également s'exécuter par la conclusion de marchés subséquents pour les réparations qui nécessitent une demande de devis au titulaire (changement d'une pièce, réparation spécifique, ...). Le marché est alloti et se décompose de la manière suivante : - Lot 1 : Entretien et réparation des véhicules particuliers et utilitaires légers - Lot 2 :

Fourniture et pose de pneus Le montant maximum des commandes pour la durée totale d'exécution de l'accord-cadre, reconductions comprises, est de : - Lot 1 : 100 000 EUR HT - Lot 2 : 30 000 EUR HT Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification, pour une durée ferme de 12 mois. Il est ensuite renouvelable 3 fois pour des périodes de 12 mois par reconduction expresse. Dans les 3 mois précédant la fin de chaque période de validité du marché, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la reconduction du contrat. Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction du marché.
Lieu principal d'exécution du marché : Le siège administratif du SICTIAM : Les Oréades - 125 rue des Amandiers - CS 70257 - 06905 Sophia-Antipolis Cedex
Durée du marché (en mois) : 12
Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** LOT 1 : ENTRETIEN ET RÉPARATION DES VÉHICULES PARTICULIERS ET UTILITAIRES LÉGERS

  Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 50112000
  Estimation de la valeur hors taxes du lot : 100000 euros
  Lieu d'exécution du lot : Le siège administratif du SICTIAM : Les Oréades - 125 rue des Amandiers - CS 70257 - 06905 SOPHIA-ANTIPOLIS

- **Description du lot :** LOT 2 : FOURNITURE ET POSE DE PNEUS

  Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 50116500
  Estimation de la valeur hors taxes du lot : 30000 euros
  Lieu d'exécution du lot : Le siège administratif du SICTIAM : Les Oréades - 125 rue des Amandiers - CS 70257 - 06905 SOPHIA-ANTIPOLIS

Section 6 - Informations Complementaires

Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires : Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont adressées ou transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte. Après examen des offres remises, l'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les opérateurs économiques sur la base des offres, même irrégulières ou inacceptables, sur tous les éléments de l'offre technique et commerciale sans modifier substantiellement les caractéristiques et les conditions d'exécution du contrat. Les autres modalités de négociation sont indiquées dans le Règlement de la Consultation (RC). Le Budget du SICTIAM financera les dépenses afférentes au marché. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Dans le cas où le bon de commande ou le marché subséquent est supérieur à 50 000 € HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées aux articles R.2191-3 à R.2191-10 du Code de la commande publique. Toutefois, le paiement de cette avance n'est possible qu'après constitution d'une garantie à première demande.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/01/2025